

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Nanterre - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Accompagnement socio-éducatif et formation

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Nanterre - Licence - Sciences de l'éducation - Parcours Accompagnement socio-éducatif et formation	Jury par défaut	Tous les candidats	76	1279	324	470	19	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les candidat.e.s à l'inscription doivent répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre : 1. Un intérêt et une motivation pour les différents champs de l'éducation et de la formation enseignés à Nanterre. Seront privilégié.e.s les candidat.e.s s'intéressant aux champs de l'animation et de l'éducation populaire, de l'intervention socio-éducative, de la formation d'adulte et aux métiers de l'enseignement. 2. Une appétence pour la construction de projets, les échanges et la mobilité internationale. Un projet de mobilité internationale sera à construire et à mettre en place pendant la licence. 3. Pouvoir travailler et organiser son travail en équipe. Il est important, dans ce cursus, de savoir travailler en petit groupe. 4. Un intérêt pour les innovations socioéducatives et pédagogiques, et être prêt.e à vivre, en tant qu'étudiant.e, des pédagogies innovantes.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence "Sciences de l'éducation" permet aux étudiant.e-s souhaitant travailler dans le champ de l'éducation et de la formation d'acquérir une culture universitaire, de réfléchir sur les pratiques et de s'initier à l'analyse des contextes éducatifs et des dispositifs de formation. Les modalités de formation favorisent l'innovation, l'individualisation progressive des parcours (via les itinéraires pédagogiques), la pédagogie de projet (au niveau international) et le développement de l'autonomie des étudiant.e-s. La Licence "Sciences de l'éducation" de l'Université Paris Nanterre n'a pas pour seul objectif de préparer à l'accès aux métiers de l'enseignement. A partir de la 2ème année, plusieurs itinéraires pédagogiques sont proposés en plus de celui des métiers de

l'enseignement : Clinique de la formation; Education familiale et intervention socio-éducative; Ingénierie pédagogique en formation d'adultes; Intervention en terrains sensibles. Ces itinéraires peuvent être prolongés au sein des masters correspondants : voir rubrique "et après" : <https://formations.parisnanterre.fr/L87>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission a d'abord tenu compte des notes obtenues dans les matières indiquées (français, histoire-géographie, langues et cultures étrangères, sciences économiques et sociales (ou autres sciences sociales), humanités, littérature, philosophie) et, le cas échéant, en mathématiques (pour cerner l'intérêt pour la démarche scientifique et la capacité à produire des raisonnements logiques et argumentés). Les notes aux épreuves anticipées de français ont permis de cerner les compétences des candidates et candidats en matière d'expression écrite et orale, la capacité à pouvoir construire et argumenter un raisonnement ; et les notes en langues d'apprécier le niveau des candidates et candidats dans au moins une langue étrangère. La commission a ensuite lu les projets motivés et la rubrique "Activités et centres d'intérêt" rédigés par les candidates et candidats. L'objectif était d'évaluer : l'adéquation entre le projet de formation et les spécificités de la formation proposée (soit l'intérêt et la motivation pour les différents champs de l'éducation et de la formation enseignés à Nanterre : animation et éducation populaire, intervention socio-éducative, formation d'adultes et métiers de l'enseignement et l'intérêt pour la construction de projets, les échanges et la mobilité internationale et pour les innovations socioéducatives et pédagogiques). L'adéquation entre le projet de formation et les expériences et parcours des candidates et candidats (être ou avoir été engagé dans une action éducation et/ou sociale).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est conseillé de lire attentivement la présentation de la licence sciences de l'éducation et de la formation (<https://formations.parisnanterre.fr/L87>) pour bien cerner ses spécificités c'est à dire : (1) les différents champs de l'éducation et de la formation qui y sont enseignés (animation et éducation populaire, interventions socioéducatives, formation d'adultes et enseignement).

Autrement dit, cette licence n'est pas que destinée à former aux métiers de l'enseignement. (2) L'importance de la dimension construction de projets, notamment à l'international (séjour à l'étranger en 2ème et 3ème année). (3) L'intérêt fort qui est porté aux innovations socioéducatives et pédagogiques, et aux pédagogies innovantes / alternatives.

Les candidates et candidats sont aussi invités à accorder le plus grand soin au projet motivé et à renseigner leurs expériences et formations précédentes, et notamment l'engagement dans des activités éducatives et/ou sociales ou tout autre élément présent dans la licence.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de 1ère et de terminale, en particulier en : français, histoire-géographie, langues et cultures étrangères, sciences économiques et sociales, humanités, littérature et philosophie. Pour les candidates et candidats qui ne sont pas bacheliers 2022: Résultats et notes du baccalauréat (ou équivalent) et post-baccalauréat, en particulier en : Français, histoire-géographie, langues vivantes, sciences économiques et sociales	Notes obtenues en contrôle continu (première et terminale) et aux épreuves anticipées du baccalauréat Notes et résultats du baccalauréat, et postbaccalauréat (pour les candidates et candidats qui ne sont pas bacheliers de l'année en cours)	Notes de première et de terminale en français, histoire-géographie, langues et cultures étrangères, sciences économiques et sociales (ou autres sciences sociales), humanités, littérature, philosophie, et mathématiques. Notes aux épreuves anticipées de français. Notes et résultats du baccalauréat (ou équivalent), et post-baccalauréat (pour les candidates et candidats qui ne sont pas bacheliers de l'année en cours)	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement Pouvoir synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés Argumenter à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Compétences en matière d'expression écrite et orale Pouvoir construire et argumenter un raisonnement. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)	Notes de première et de terminale en français et notes aux épreuves anticipées du baccalauréat. Notes en langues vivantes	Très important
Savoir-être	Pouvoir travailler de façon autonome Pouvoir travailler et organiser son travail seul. e ou en équipe	Aucun critère n'est évalué dans ce champ	Éléments de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le projet de formation et les spécificités de la formation proposée	Intérêt et motivation pour les différents champs de l'éducation et de la formation enseignés à Nanterre : animation et éducation populaire, intervention socio-éducative, formation d'adultes et métiers de l'enseignement Intérêt pour la construction de projets, les échanges et la mobilité internationale et pour les innovations socioéducatives et pédagogiques	Projet de formation motivé	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Liens entre les expériences et le parcours antérieurs et la formation en sciences de l'éducation et de la formation	Avoir été engagé.e ou être engagé.e dans une action éducative et/ou sociale	Rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Important

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris
Nanterre